



**Compte-rendu public de l'Assemblée Générale
du 26 juin 2021**

Introduction

Matthieu Patout (Matthieu P.), du Directoire nous précise que Claire Rouchouse (Présidente du directoire) et François Delalleau (directoire) sont excusés. Claire devrait rejoindre l'Assemblée Générale plus tard

L'Assemblée Générale est ouverte à 14h13 après un accueil à partir de 14h00. Elle se tient en « distanciel ».

Antoine Chevrier, , Président du Conseil de Surveillance (CS) préside l'Assemblée Générale.

I. Lecture des rapports du Directoire

Le document (format pdf) réunissant les trois rapports est disponible en suivant [ce lien](#).

1. Lecture par Matthieu P. du rapport de gestion du Directoire,

Ce rapport a été rédigé par les membres du Directoire et transmis aux membres du Conseil de surveillance pour relecture en mai 2021.

Question : *Matthieu P. vous êtes prestataire dans quel domaine ?*

=> : Matthieu P. explique son rôle et son historique.

Question : *Matthieu P., par rapport à l'infogérant Octopus, vous faites de l'administratif ?*

=> : Matthieu P. explique qu'il fait la moitié du temps de l'administratif et l'autre moitié de la technique.

Philippe Cherpentier (Philippe C.), du Conseil de Surveillance (CS) précise que Matthieu P. s'occupe également de la mise en place de nouveaux services pour Ouvaton, avec parfois l'aide de l'infogérant.

Matthieu P. ajoute que l'infogérant se charge du gros-œuvre et que lui gère le quotidien de la plateforme , les mises à jour ainsi que les petites interventions.

2. Lecture du rapport financier par Matthieu P.

Pas de questions

3. Lecture du rapport de fonctionnement et de contrôle interne par Matthieu P.

Pas de questions

II. Lecture du rapport du CS

Lecture par Antoine Chevrier, Président du CS.

Le rapport au format pdf est disponible en suivant [ce lien](#).

Pas de questions

Pause

III. Présentation de la synthèse des comptes

Le document présentant les comptes est disponible au format pdf en suivant [ce lien](#).

Commentaire et question : *certaines choses n'apparaissent pas en 2020 notamment, mais apparaîtront en 2021. A propos des rétributions d'Inulogic, quelles seront les conséquences en 2021 de ces dépenses exceptionnelles ?*

=> : les rétributions d'Inulogic s'élèvent à ± 12000 euros TTC, qui vont s'ajouter aux frais (charges). Ils vont impacter et l'année 2021 sera sans doute légèrement déficitaire.

Question (via le Tchat) : *Le nombre de comptes est-il en baisse ou non ?*

=> : Cela fluctue entre 1700 et 1750 comptes ouverts depuis environ 2 ans ; il n'y a pas de hausse, ni de baisse sensible. C'est trop stable. L'augmentation du nombre de comptes actifs est plus que jamais d'actualité.

Question (via le Tchat) : *L'augmentation du CA vient elle uniquement de l'augmentation des prix ou d'autres produits ?*

=> : essentiellement de l'augmentation de tarif de la plaque de base, et une petite part de l'augmentation des ventes et renouvellement de noms de domaine qui commence à représenter une part non négligeable de notre CA.

Question (via le Tchat) : *le service de mise à jour de CMS est-il intéressant économiquement par rapport au temps ?*

=> : difficile à chiffrer. Le service payant était de 12 euros. Ils sont passés à 45 euros HT minimum avec un forfait si l'opération est plus lourde (comme la mise d'un Joomla ou d'un spip obsolète). Les tarifs sont indiqués sur la page tarifs, présente sur le site Internet d'Ouvaton. C'est visible et consultable publiquement. ([lien](#))

Pour la suppression de php 5.6, pas mal de gens se sont manifestés en demandant une assistance pour la mise à jour. Ils ont bien réagi et ont accepté le coût.

Question (via le Tchat) : *pas de soucis avec Nextcloud ?*

=> : du fait de la limite imposée par la plateforme, la mise à jour de Nextcloud est réalisée par Ouvaton et prend 3 minutes. Il est donc normal que cela ne soit pas facturé.

Question : *le nextcloud semble mieux fonctionner depuis quelques jours ?*

=> : l'infogérance a mis en place des correctifs concernant le cache de sessions notamment. On traînait ce problème depuis plusieurs mois maintenant. Une belle épine nous a été retirée par notre infogérant.

15 :04 : Arrivée de Claire R., Présidente du Directoire.

IV. Lecture des résultats des votes

Les résolutions et les candidatures sont disponibles en suivant [ce lien](#).

Les votes sont clos à 15h00.

Nombre total de votes : 347

Résolution	Désignation	OUI	NON	Abstention
1	Approbation des comptes sociaux	320	4	23
2	Affectation des comptes? Part à 2,20	336	2	9
3	Variation de capital	336	2	9
4	Quitus	313	13	21
5	Autorisation pour formalités	335	3	9

Les 5 résolutions sont adoptées.

L'élection des membres du Conseil de Surveillance : 3 postes à pourvoir pour 4 candidats

Candidat	Nombre de voix
Philippe Cherpentier	227
Philippe Ladame *	259
Pierre Rudloff *	259
Sébastien Fauconnet *	266

*** Elus**

Abstentions : 45

Matthieu P. félicite Pierre Rudloff, présent à l'AG.

Un grand merci à Philippe Cherpentier pour sa participation active, notamment la présentation des sociétaires et son implication au CS.

Philippe C. indique qu'il continuera la présentation des sociétaires et précise sa joie qu'il y ait plus de candidats que de places au CS.

Remarques : 347 votes pour 4000 coopérateurs, soit moins de 10 % de participation
En 2020, la participation s'élevait à 422.

15:12 : pause

15:20 : reprise

V. Questions diverses

1. Outils de décision et de démocratie participative

Constat : Ouvaton souffre, comme de nombreuses autres structures, d'un manque d'engagement et de participation des sociétaires. Plusieurs questions ont été soulevées lors de discussions du Conseil de Surveillance et du Directoire. Sans réponses. Les points qui ressortent des discussions sont les suivants :

- la dimension participative d'Ouvaton doit être plus importante
- le seul espace actuellement disponible est le forum, mais ce dernier est public
- Des outils de démocratie participative, tel que Loomio, existent, dont le principe peut être résumer de la manière suivante : on apporte une idée, on en discute et on vote.

Pertinence et utilité pour Ouvaton ?

2. Pouvoir échanger avec des sociétaires, entre sociétaires, et être sûr que l'échange se fait entre sociétaires.

Ce point est particulièrement discuté par Philippe C. qui interroge :

- aujourd'hui, il y a des espaces, mais ces derniers ne garantissent pas que les échanges se font uniquement entre sociétaires.
- en se basant sur les statuts de la coopérative, et plus particulièrement les articles 10 et 42 qui mentionnent les échanges entre sociétaires. (Url : <https://ouvaton.coop/la-cooperative/statuts-de-la-coop/>), il n'existe pas de liste des sociétaires que je pourrais contacter.

Claire R. intervient en demandant qui anime le groupe de sociétaires avec l'outil en question, sachant que le Directoire ne peut le faire car déjà très chargé. De plus, une animation par le directoire biaiserait inévitablement les travaux. Que des sociétaires s'en occupent, oui, mais qui anime ?

Réponse : ce groupe doit-être « auto-géré ». Le directoire peut le mettre en place mais n'aura rien d'autre à faire. Le groupe se gèrera lui-même.

Commentaire (via le Tchat) : la coopération n'existe pas vraiment chez Ouvaton. Un espace est une bonne idée mais animer la coopération est nécessaire.

Philippe C. précise que ce qu'il demande est un espace dédié, dans lequel les sociétaires sont inscrits de manière automatique.

Claire R. précise la charge de travail déjà conséquente du directoire et demande à Matthieu P. le délai de mise en place.

Réponse de Matthieu P. : il faut déjà choisir l'outil : le forum existe déjà. Via l'API, cela peut se faire. Il recommande de ne pas activer les notifications.

Antoine C. reformule les idées présentées :

- un outil pour permettre aux sociétaires de communiquer entre eux
- un outil d'animation des sociétaires
- un outil de démocratie participative

Nous pourrions donc faire un test avec un espace privé sur le forum, qui permettrait d'aller plus loin, c'est à dire vers une décision / un projet / un vote.

Matthieu P. précise que le forum dispose d'un outil de vote, qui permet de regrouper la discussion et le vote dans un même espace.

Philippe C. précise qu'il ne faut pas qu'il y ait une notification envoyée à chaque fois qu'un sociétaire poste un message. Mais il pourrait y avoir un lien dans Ouvadmin et être rappelé dans les échos de la Coop. L'inscription et la possibilité de rejoindre l'espace serait également noté.

Question : est-ce que les sociétaires seraient inscrits après une démarche volontaire ou automatiquement ?

Réponse : non, ce serait automatique pour les sociétaires. Claire R. ajoute que nous sommes soumis au RGPD et donc que l'ensemble du dispositif devra être conforme à ces exigences.

3. Avenir du groupe projets ?

Commentaire (via le Tchat) : la problématique est plutôt liée à l'envie des sociétaires plutôt qu'à un problème d'outils

Philippe C. réagit en indiquant qu'il n'y a que 10 personnes qui participent à l'AG. C'est un problème. Pourquoi ne participent-ils pas ? Car il n'y a pas d'intérêt à venir à l'AG, si cela est uniquement pour valider des documents officiels. Pour qu'il y ait un intérêt, il faut qu'il y ait des choses à discuter en AG. Et pour cela il faudrait qu'il y ait des discussions préalables avant l'AG, entre les sociétaires, pour impliquer les sociétaires. Ce serait bien de le mettre en place en amont de l'AG 2022. Cela donnerait aux coopérateurs l'envie de venir.

Commentaire : Si l'outil est facile à mettre en place, faisons le, et nous verrons si cela marche ou non. Nous pouvons essayer de le mettre en place avant la prochaine AG.

L'hypothèse est ensuite discutée d'ouvrir le groupe privé avec une mise en place manuelle de chaque sociétaire, car l'API n'existe pas. La démarche est simple mais demande du temps. Or chez Ouvaton, la caractéristique est que ce sont surtout des bénévoles, donc le temps, nous n'en avons pas de façon très étendue.

Claire, du Directoire, acte la nécessité de cette mise en place, avant la prochaine AG et souhaite que ce nouvel outil est plus de succès que le groupe projets.

Philippe C. se dit prêt à animer ce groupe, sur le Tchat.

Antoine C. reformule : la première étape de ce dispositif pourrait être un forum privé avec un module de vote. Cela ne se ferait dans les mois qui viennent, pour un essai, avec inscription manuelle.

L'automatisme est un peu plus complexe à mettre en place, d'autant qu'Ouvadmin est en cours de réécriture. Matthieu P. complète en indiquant que l'API doit permettre une automatisation sans trop de difficultés.

Philippe C. indique qu'il pense qu'il faut attendre que cela soit automatisé. L'inscription manuelle ne présente aucun intérêt. Notamment pour les mises à jour. Il faut donc attendre le nouvel Ouvadmin pour que ce soit automatisé. Il n'y a pas d'impératif de date mais ce serait bien si cela était possible pour la prochaine AG.

En attendant, il faut peut-être relancer le groupe projet. Claire R. précise que pour elle le groupe projet est aujourd'hui atone. Mais il existe. Dans chaque courrier de la coop, il est indiqué. Cela n'est peut-être pas suffisant.

Philippe C. remarque que le groupe Projet semble moins dynamique car il n'est plus sollicité pour les échos de la Coop. Il rappelle qu'il avait proposé que les échos de la coop soient co-rédigés avec le groupe projets.

Questions (via le Tchat) :

- *Quel est l'intérêt pour ce groupe ?*

Il est lié avec la relance de l'esprit coopératif.

Matthieu P. est pour la suppression du groupe projets et de sa liste de diffusion et propose le déplacement dans le forum, public, car il y a plus de monde et plus d'inscrits sur le forum. Il ajoute que cela pourrait être également un moyen de relancer l'entraide entre les utilisateurs.

Antoine C. et Claire R. indiquent préférer également le forum au groupe projet.

Il est également noté qu'il n'est pas possible d'avoir les mêmes échanges dans un groupe privé et un forum public.

4. Autres questions

- *Quel est le bilan de l'utilisation de Gitea ?*

Gitea est assez peu utilisé au niveau de la gouvernance. Mais c'est un outil indispensable pour le code. Gitea fonctionne mais l'utilisation pour faire évoluer l'outil ou Ouvaton n'a pas beaucoup fonctionné. Comme pour d'autres espaces, il manque une animation.

Pour le moment, aucune décision de suppression d'espaces n'est actée.

Philippe C., qui va quitter le CS, tient à remercier tout le CS et le directoire, pour le très gros travail qui est fait en coulisses. Des personnalités différentes, qui ne sont pas toujours d'accord mais cela est très riche.

Les membres du CS et du directoire remercient Philippe C.

Claire R. répond aux questions qui arrivent sur le Tchat : ***communication, design, yunohost, stagiaires, logiciel support assistance...*** il y a énormément de choses dans les tuyaux. Le directoire travaille sur tout cela mais n'a pas les moyens d'aller plus vite.

Nos priorités sont tout d'abord de stabiliser la plateforme (en bonne voie), le fonctionnement à l'aide d'outils 100 % libres, puis l'année prochaine une offre qui va évoluer (réflexion en cours).

La reconstitution du capital est également un objectif du Directoire qui souhaite que dans les cinq ans Ouvaton ait renoué avec les excédents et arrête de rogner le capital.

Jérôme, présent à l'AG, nous précise qu'il est un simple utilisateur qui cherche des services numériques libres, avec une approche associative ou coopérative. Il pense que s'impliquer veut dire s'y connaître. Ce qu'il faut, c'est que ça marche ! Il ne se voit pas participer au groupe

projets. L'idée est d'être dans une coopérative et pas une multinationale. Son expérience dans une AMAP lui font dire que beaucoup de gens sont de simples consommateurs.

En réponse aux discussions dans le Tchat, Antoine C. précise qu'on ne peut pas s'inscrire dans une démarche « projet » avec une « dead line » car on n'a personne pour le faire, tant qu'on ne rémunère pas de gens, et on ne peut pas s'inscrire dans une logique projets, avec des jalons, des dates, etc.

Conclusion :

Le directoire s'est fixé des orientations avec 2021, l'année de la stabilisation de la plateforme et pour 2022 le développement du nouvel Ouvadmin qui permettra de se défaire du logiciel propriétaire Plesk (non libre) qui est encore utilisé par la plateforme.

De nouveaux services pourront alors voir le jour dans l'offre Ouvatton.

Le directoire avance donc sur beaucoup de projets, petit à petit, pour que fin 2022, Ouvatton puisse amorcer un virage pour reconstituer un capital, avoir plus d'ambitions pour de nouveaux projets et communiquer de façon positive avec une plateforme solide.

Ces jalons franchis, 2023 permettra d'avancer, de communiquer et de se projeter davantage dans des projets.

L'assemblée générale est close à 16h36